

RCS : SAINTES
Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00112
Numéro SIREN : 810 047 951
Nom ou dénomination : AAE INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2018 sous le numéro de dépôt 666

S.a.s. AAE INVEST

4 RUE MAURICE PALMADE

17600 SAUJON

COMPTES ANNUELS du 01/10/2016 au 30/09/2017

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Soldes intermédiaires de gestion	3
- Compte de résultat	4 et 5

Luque certifié
Luque à l'original



AUDIT CONSEIL ATLANTIQUE

14 Rue d'Aunis

17300 ROCHEFORT

05 46 99 66 99

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	5 530	1 177	4 353	3 415	938	27.47
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	232 000		232 000	230 000	2 000	0.87
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	151		151	150	2	1.02
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	237 681	1 177	236 504	233 565	2 940	1.26
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	826		826		826	
	Autres créances	416		416		416	
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	52 663		52 663	18 405	34 258	186.13
	Charges constatées d'avance (3)	510		510		510	
	Total III	54 415		54 415	18 405	36 010	195.65
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		292 097	1 177	290 920	251 970	38 949	15.46

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/09/2017 12	30/09/2016 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	50 476	24 673	25 802	104.57
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	64 794	25 802	38 992	151.12
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	116 370	51 576	64 794	125.63
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	163 787	194 030	-30 243	-15.59
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	10 343	6 332	4 010	63.33
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	32	32		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	388		388	
	Total IV	174 550	200 395	-25 845	-12.90
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		290 920	251 970	38 949	15.46

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

44 776

39 860

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2017	12	30/09/2016	12	Euros	%
Ventes marchandises + Production	1 460	100.00			1 460	
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	1 460	100.00			1 460	
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	1 460	100.00			1 460	
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	1 460	100.00			1 460	
Marge brute globale	1 460	100.00			1 460	
- Autres achats + charges externes	12 176	833.94	3 346		8 830	263.88
Valeur ajoutée	-10 716	-733.94	-3 346		-7 370	-220.25
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés			222		-222	-100.00
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
- Charges de l'exploitant	563	38.56	1 357		-794	-58.51
Excédent brut d'exploitation	-11 279	-772.51	-4 925		-6 354	-129.01
+ Autres produits de gestion courante	0	0.01			0	
- Autres charges de gestion courante	1	0.08			1	
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements	592	40.55	400		192	48.00
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	-11 872	-813.12	-5 325		-6 547	-122.94
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	80 002	NS	35 001		45 001	128.57
- Charges financières	3 336	228.51	3 874		-537	-13.87
Résultat courant	64 794	NS	25 802		38 992	151.12
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	64 794	NS	25 802		38 992	151.12

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 460		1 460			1 460	
Chiffre d'affaires NET	1 460		1 460			1 460	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			0			0	
Total des Produits d'exploitation (I)			1 460			1 460	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			12 176	3 346	8 830	263.88	
Impôts, taxes et versements assimilés				222	-222	-100.00	
Salaires et traitements							
Charges sociales			563	1 357	-794	-58.51	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			592	400	192	48.00	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1		1		
Total des Charges d'exploitation (II)			13 332	5 325	8 007	150.36	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-11 872	-5 325	-6 547	-122.94	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2017 12	30/09/2016 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	80 000	35 000	45 000	128.57
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2	1	1	114.29
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	80 002	35 001	45 001	128.57
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 336	3 874	-537	-13.87
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 336	3 874	-537	-13.87
2. Résultat financier (V-VI)	76 666	31 127	45 538	146.30
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	64 794	25 802	38 992	151.12
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	81 462	35 001	46 461	132.74
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	16 668	9 199	7 469	81.20
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	64 794	25 802	38 992	151.12

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le compte rendu de mission

AAE INVEST

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 4 rue Maurice Palmade

17600 SAUJON

810 047 951 R.C.S. SAINTES

AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE **A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 FEVRIER 2018**

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 64 793.96 €, de la manière suivante :

- Au compte « autres réserves » 64 793.96 €

Dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Copie certifiée conforme

La Gérance



AAE INVEST

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 4 rue Maurice Palmade

17600 SAUJON

810 047 951 R.C.S. SAINTES

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **ANNUELLE EN DATE DU 28 FEVRIER 2018**

L'an deux mille dix-huit,

Le vingt-huit février, à dix heures ,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|--|----------|
| - Monsieur Arnaud AVELINE, propriétaire de | 50 parts |
| - Madame Pascale AVELINE, propriétaire de | 50 parts |

soit un total de

100 parts

sur les CENT (100) parts composant le capital social.

Monsieur Arnaud AVELINE préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2017,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la société avant son immatriculation au registre du commerce et des sociétés,

- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 septembre 2017, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 64 793.96 €, de la manière suivante :

- Au compte « autres réserves »	64 793.96 €
---------------------------------------	-------------

Dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Arnaud AVELINE et la société et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés votants, Arnaud AVELINE s'étant abstenu et ses parts n'ayant pas été prises en compte dans le calcul de la majorité.

CINQUIÈME RESOLUTION

Conformément à l'article L.210-6 du Code de commerce, l'assemblée générale ratifie les actes et engagements réalisés ou souscrits au nom et pour le compte de la société avant son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, ainsi repris par la société, sont réputés avoir été réalisés dès l'origine par cette dernière.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

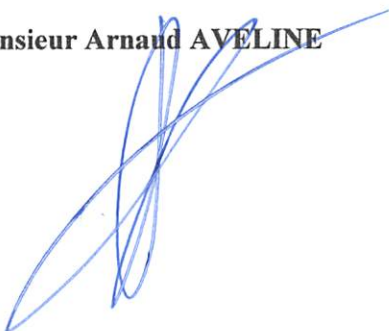
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

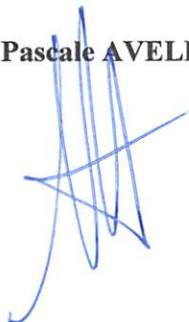
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance

Dans le même temps, il a été établi une feuille de présence signée par les associés.

- Monsieur Arnaud AVELINE



- Madame Pascale AVELINE



AA
AB

AAE INVEST

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 4 rue Maurice Palmade

17600 SAUJON

810 047 951 R.C.S. SAINTES

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 FEVRIER 2018

Chers associés,

En application des dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, nous portons ci-après à votre connaissance les opérations ou conventions visées audit article, entre la société et les personnes suivantes, conclues au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017 ou conclues antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice.

Pour information, l'article R.223-17 précise qu'il convient d'indiquer la nature et l'objet de ces conventions ainsi que les modalités essentielles comme l'indication des prix ou tarifs, les ristournes, les commissions consenties, les délais de paiement accordés, les intérêts stipulés, les sûretés conférées, toute indication permettant d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions.

- Concernant Monsieur Arnaud AVELINE et Madame Pascale AVELINE, associés :

Convention conclue au cours de l'exercice :

- A la clôture de l'exercice, le compte courant de Monsieur Arnaud AVELINE et Madame Pascale AVELINE présente un solde créditeur de 10 342.54€.

Ce compte est rémunéré au taux légal en vigueur lors de la clôture de l'exercice.

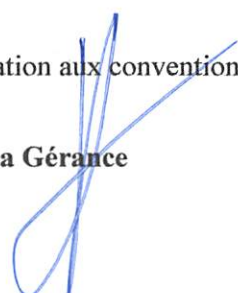
- Concernant Monsieur Arnaud AVELINE, gérant associé :

Convention conclue au cours de l'exercice :

- Aucune convention sur l'exercice

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées.

La Gérance



AAE INVEST

Société par Actions Simplifiée de 1 000,00 €

Siège social : 4 rue Maurice Palmade

17600 SAUJON

810 047 951 R.C.S. SAINTES

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 FEVRIER 2018

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2017, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat :

COMPTE DE RESULTAT	30.09.2017
Durée	12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 460
VALEUR AJOUTEE	- 10 716
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 11 872
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	64 794
RESULTAT NET COMPTABLE	64 794

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité n'a réalisée qu'un faible chiffre d'affaires.

Le résultat d'exploitation ressort à un montant négatif de 11 872 € après la comptabilisation des dotations aux amortissements de 592 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 64 794 €.

Situation financière de la société au cours de l'exercice

La capacité d'autofinancement dégagée sur l'exercice est de 65 386 €.

L'excédent des ressources durables sur les emplois stables a conduit à une variation négative du fonds de roulement de 35 622 €.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous sommes à notre troisième exercice comptable et sommes toujours dans le mise en place du développement commerciale, entraînant nécessairement pris en charge les frais de développement de la société. Cependant les résultats positifs dégagés nous permettent d'envisager l'avenir sous un jour favorable et d'espérer développer notre activité dans le sens des objectifs fixés.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Nous vous rappelons que notre société a une participation dans la société AUDIT CONSEIL ATLANTIQUE, SAS dont le siège social est à LAGORD (17140), 1 rue du Moulin de Vendôme, et immatriculée sous le numéro 433 642 683 auprès du R.C.S. de LA ROCHELLE, à hauteur de 10 % du capital.

Les filiales et participations sont alors les suivantes :

Sociétés	Capital en €	Capitaux propres en €	Quote-part du Capital détenu en %	Chiffre d'affaires du dernier exercice en €	Résultat net du dernier exercice en €	Dividendes distribués en €
<u>Filiale détenue à + de 50 %</u> SAS AUDIT CONSEIL ATLANTIQUE	100 000	947 454	10,00	1 698 208	462 398	800 000

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 64 793.96 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Au compte « autres réserves » 64 793.96 €

Dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

Notre société n'ayant pas de Commissaire aux comptes, vous entendrez la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Reprise des engagements avant immatriculation

Conformément aux dispositions de l'article L.210-6 du Code de commerce, nous vous proposons de reprendre les actes et engagements réalisés ou souscrits au nom et pour le compte de la société avant son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2017.

La Gérance



AAE INVEST

Société par Actions Simplifiée de 1 000,00 €

Siège social : 4 rue Maurice Palmade

17600 SAUJON

810 047 951 R.C.S. SAINTES

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 FEVRIER 2018

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2017, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat :

COMPTE DE RESULTAT	30.09.2017
Durée	12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 460
VALEUR AJOUTEE	- 10 716
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 11 872
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	64 794
RESULTAT NET COMPTABLE	64 794

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité n'a réalisée qu'un faible chiffre d'affaires.

Le résultat d'exploitation ressort à un montant négatif de 11 872 € après la comptabilisation des dotations aux amortissements de 592 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 64 794 €.

Situation financière de la société au cours de l'exercice

La capacité d'autofinancement dégagée sur l'exercice est de 65 386 €.

L'excédent des ressources durables sur les emplois stables a conduit à une variation négative du fonds de roulement de 35 622 €.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous sommes à notre troisième exercice comptable et sommes toujours dans le mise en place du développement commerciale, entraînant nécessairement pris en charge les frais de développement de la société. Cependant les résultats positifs dégagés nous permettent d'envisager l'avenir sous un jour favorable et d'espérer développer notre activité dans le sens des objectifs fixés.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Nous vous rappelons que notre société a une participation dans la société AUDIT CONSEIL ATLANTIQUE, SAS dont le siège social est à LAGORD (17140), 1 rue du Moulin de Vendôme, et immatriculée sous le numéro 433 642 683 auprès du R.C.S. de LA ROCHELLE, à hauteur de 10 % du capital.

Les filiales et participations sont alors les suivantes :

Sociétés	Capital en €	Capitaux propres en €	Quote-part du Capital détenu en %	Chiffre d'affaires du dernier exercice en €	Résultat net du dernier exercice en €	Dividendes distribués en €
<u>Filiale détenue à + de 50 %</u> SAS AUDIT CONSEIL ATLANTIQUE	100 000	947 454	10,00	1 698 208	462 398	800 000

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 64 793.96 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Au compte « autres réserves » 64 793.96 €

Dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

Notre société n'ayant pas de Commissaire aux comptes, vous entendrez la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Reprise des engagements avant immatriculation

Conformément aux dispositions de l'article L.210-6 du Code de commerce, nous vous proposons de reprendre les actes et engagements réalisés ou souscrits au nom et pour le compte de la société avant son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2017.

La Gérance

